

**Énoncé de politique de placement****Fonds équilibré de revenu Idéal****Objectif de placement**

L'objectif de placement du Fonds équilibré de revenu Idéal est de répondre aux besoins des titulaires de contrat qui tirent un revenu de leur actif et qui souhaitent toujours voir une croissance du capital à long terme. Pour l'atteindre, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions, de titres s'apparentant à des actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers.

**Stratégie de placement**

Le Fonds équilibré de revenu Idéal investit dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres à revenu fixe en devise canadienne ou étrangère. Ces titres peuvent provenir d'émetteurs canadiens ou étrangers.

Le volet des actions du Fonds se compose d'une sélection diversifiée d'actions, y compris des actions ordinaires, des actions privilégiées et des parts de fiducie (comme des parts de fiducie de redevances, des fiducies de revenu et des fiducies de placement immobilier [FPI]). De plus, le Fonds peut acheter des parts d'autres fonds, dont certains sont gérés par nous.

La répartition de l'actif du Fonds s'appuiera sur les perspectives des marchés financiers pour les 12 à 18 prochains mois et mettra l'accent sur la qualité et la liquidité de ses placements. Le Fonds gère les retombées de la volatilité boursière en diversifiant la répartition de l'actif.

Quand le Fonds investi dans des titres étrangers, il s'assure de respecter le plafond applicable aux biens étrangers toléré.

Il peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que des opérations de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux ou pour obtenir une position de change.

De même, il peut conserver une partie de l'actif en liquidités ou en placements sur le marché monétaire à des fins stratégiques.

De plus, le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires ou gérer ses liquidités à court terme.

Le portefeuille du Fonds équilibré de revenu Idéal est structuré selon les paramètres suivants :

	<b>Minimum (%)</b>	<b>Maximum (%)</b>
<b>Total des actions</b>	40	60
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	40	60
Obligations d'État	0	60
Obligations de sociétés de la catégorie investissement	40	60
Obligations à rendement élevé et prêts à effet de levier	0	15
Liquidités et titres à court terme	0	20

Les pourcentages ci-dessus sont approximatifs en raison des variations constantes des marchés et des questions d'efficacité administrative. Par conséquent, les placements véritables dans les catégories d'actif peuvent à n'importe quel moment être différents des pourcentages susmentionnés. Le rééquilibrage sera laissé à l'appréciation du conseiller en valeurs et du sous-conseiller.

\* Manuvie se réserve le droit de modifier les cibles et les fourchettes ci-dessus ou de retirer, remplacer ou ajouter des fonds au portefeuille du fonds distinct, afin d'accomplir toute démarche jugée nécessaire pour atteindre et continuer de respecter l'objectif de placement du fonds distinct.

## Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds peuvent comprendre, sans s'y limiter, les suivants :

- Risque associé aux titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires
- Risque de crédit
- Risque associé aux dérivés
- Risque de change
- Risque associé aux placements étrangers
- Risque associé aux fiducies de revenu
- Risque de taux d'intérêt
- Risque d'illiquidité
- Risque de fluctuation des cours
- Risque associé aux séries multiples
- Risque important pour les titulaires de contrat
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Les descriptions de ces risques se trouvent dans la notice explicative ou peuvent être fournies sur demande.

## Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie  
500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

[www.gpmanuvie.ca](http://www.gpmanuvie.ca)

Canada, à l'exception du Québec  
**1-888-790-4387**

Québec et clientèle francophone  
**1-800-355-6776**

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 268-8099 ou en consultant le site [www.oapcanada.ca](http://www.oapcanada.ca).

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site [www.assuris.ca](http://www.assuris.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse [www.ccir-ccrra.org](http://www.ccir-ccrra.org).

## Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.